

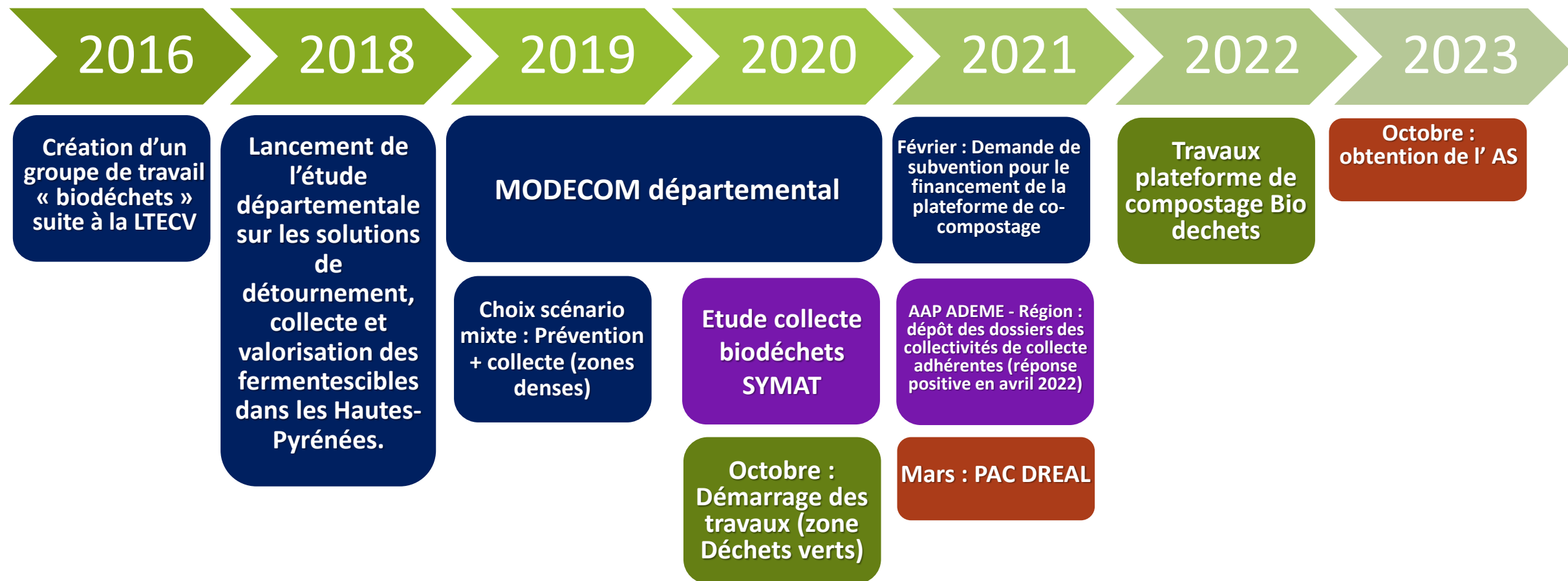


SMTD⁶⁵
SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

CAPVERN - JEUDI 07 DÉCEMBRE 2023

AIRE DE CO-COMPOSTAGE DE BIODÉCHETS
SOUS PRODUITS ANIMAUX CATÉGORIE 3P
(DCT)

CONSTRUCTION DU PROJET



AS = Agrément Sanitaire

DDETSPP = Direction Départementale de l' Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

PAC = Porté A Connaissance

DREAL = Direction Régionale de l' Environnement, de l' Aménagement et du Logement

AAP = Appel A Projet

DES ÉTUDES À L'AGRÉMENT SANITAIRE

- 14/06/2019 ▪ Bureaux d'étude pour rédiger le [Porté à Connaissance](#) (> DREAL) et [projet](#)
- 20/06/2019 ▪ [Acquisition](#) des terrains
 - Bureau d'étude pour la rédaction de la [demande de l'agrément sanitaire](#)
- 31/03/2021 ▪ [Echanges](#) avec la DDETSPP, la DREAL et le bureau d'étude pour la rédaction de demande d' AS
- 22/10/2021 ▪ [Appel Offre](#) pour la réalisation des travaux (rédaction pièces, choix du candidat, plannings,)
 - [Visite](#) de la DDETSPP pour obtention [AS provisoire](#) (3 mois renouvelable 3 mois)
- 09/06/2022 ▪ [Travaux](#) et réception du chantier ([21/02/2022](#) au [9/06/2022](#))
 - [Formation](#) des agents à l'utilisation du process et gestion de la plateforme
- 29/07/2022 ▪ [Pré-visite](#) de la DDETSPP avant transmission de la demande d'AS
- 24/03/2023 ▪ [Visite](#) de la DDETSPP pour obtention [AS provisoire](#) (3 mois renouvelable 3 mois)
- 06/04/2023 ▪ Début des [apports](#) de collecte de Biodéchets SPA cat3 (vrac + sacs NFT 51-800 compostage domestique)
 - Confirmation [hygiénisation](#) (respect couple T°/temps)
- 15/09/2023 ▪ [Visite](#) finale de la DDETSPP puis obtention [AS définitif \(FR 65 127 001\)](#)

ETAPES AGRÉMENT SANITAIRE

2023

Mars : Inspection DDETSPP pour AS provisoire

Avril : apport SMECTOM 1ere collecte Biodéchets de professionnels

Mai : mise en service process

juin : Analyse bactério non conforme > prolongation 3 mois AS provisoire

Juillet : Dossier AS transmis à DDETSPP pour lecture

Août : Analyse bactério conforme

Septembre : Visite inspection DDETSPP pour AS

Octobre : AS définitif

Mars : AS provisoire délivré (3 à 6 mois)

Septembre : réflexion SMTD65-DDETSPP sur choix couple T°/temps hygiénisation

Septembre : demande de modification couple T°/temps hygiénisation à la DDETSPP

Septembre : Rapport d'instruction rendu par la DDETSPP

Septembre : report visite inspection DDETSPP en l'absence de biodechets collectés

AS = Agrément Sanitaire

DDETSPP = Direction Départementale de l' Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

PAC = Porté A Connaissance

DREAL = Direction Régionale de l' Environnement, de l' Aménagement et du Logement

AAP = Appel A Projet

COÛT ET FINANCEMENT DE LA PLATEFORME

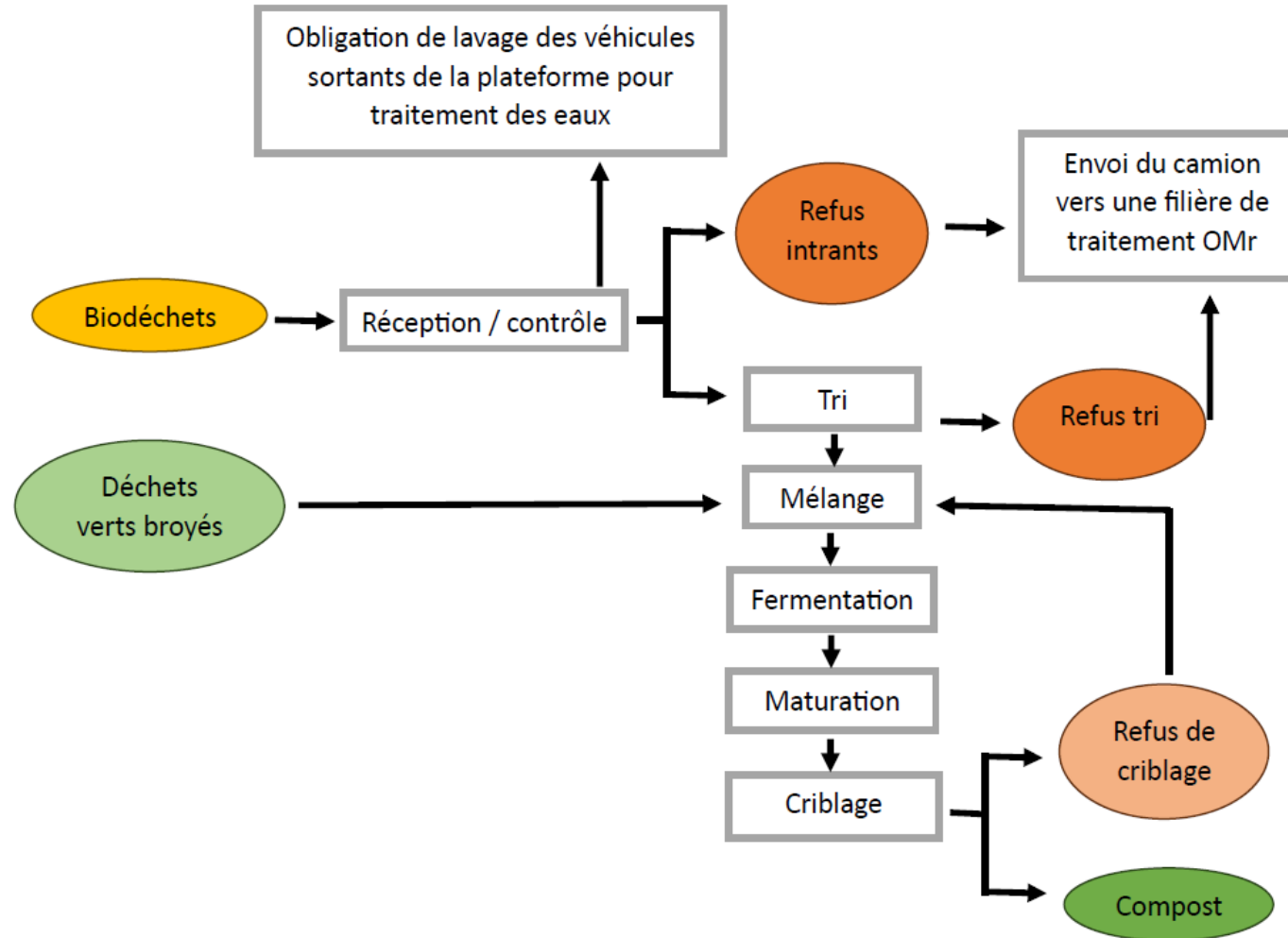
Coût total de l'opération plateforme Biodéchets : **380 907,17 €**

- Aide du Conseil Régional : 57 417,18 € versés en Juin 2023
- Aide de l'ADEME : 126 747,76 € versés après 6 mois de retour d'expérience
- Autofinancement : environ 50 %

CAPACITÉ DE TRAITEMENT

- La plateforme de co-compostage de biodéchets (sous-produits animaux de catégorie 3p et fruits et légumes) en mélange avec les déchets verts est dimensionnée pour pouvoir traiter 1 500 t/an de biodéchets et 1 500 t/an de déchets verts, soit une capacité de traitement de 3 000 t/an (8,3 tonnes par jour en moyenne).
Ces proportions seront à affiner lors de la montée en puissance.
- La capacité journalière de traitement est inférieure à 15 t/jour.
- Le procédé de compostage se déroule en continu (contrôle T° par sondes).
- Couple T°/temps : 70°C pendant 6 jours

ETAPES DE TRAITEMENT



NFU 44-051 & SOCLE COMMUN

NFU 44-051		
Éléments traces métalliques	Valeur limite (mg/kg de MS)	Flux maximal par an (g/ha)
As	18	270
Cd	3	45
Cr	120	1800
Cu	300	3000
Hg	2	30
Ni	60	900
Pb	180	2700
Se	12	180
Zn	600	6000
Composé traces organiques HAP	Valeur limite (mg/kg de MS)	Flux maximal par an (g/ha)
Fluoranthène	4	6
Benzo(b)fluoranthène	2,5	4
Benzo(a)pyrène	1,5	2
Valeurs limites en microorganismes d'intérêt sanitaire	seuil autorisé	
Escherichia coli	somme 5 ech < 1000 dont 1 < 5000	
Entérocoques	somme 5 ech < 1000 dont 1 < 5000	
Oeufs d'helminthes viables	Absence	
Salmonella	Absence	
Inertes et impuretés	Valeurs limites	
Films + PSE > 5 mm	< 0,3 % MS	
Autres plastiques > 5 mm	< 0,8 % MS	
Verres + Métaux > 2 mm	< 2 % MS	

socle commun A1	
Éléments traces métalliques	Valeur limite (mg/kg de MS)
As	40
Cd	2
Cr	120
Cu	300
Hg	1
Ni	50
Pb	120
Se	
Zn	800
Composé traces organiques HAP	Valeur limite (mg/kg de MS)
Fluoranthène	4
Benzo(b)fluoranthène	2,5
Benzo(a)pyrène	1,5
PCB	0,8
Dioxines PCDD/F	20
Valeurs limites en microorganismes d'intérêt sanitaire	seuil autorisé
Escherichia coli	somme 5 ech < 1000 dont 1 < 5000
Entérocoques	somme 5 ech < 1000 dont 1 < 5000
Salmonella	Absence
Inertes et impuretés	Valeurs limites
plastiques > 2 mm	3
Verres > 2 mm	3
Métaux > 2 mm	3
Plastiques + Verres + Métaux > 2 mm	5

socle commun A2	
Éléments traces métalliques	Valeur limite (mg/kg de MS)
As	40
Cd	3
Cr	120
Cu	600
Hg	2
Ni	60
Pb	180
Se	
Zn	1500
Composé traces organiques HAP	Valeur limite (mg/kg de MS)
Fluoranthène	4
Benzo(b)fluoranthène	2,5
Benzo(a)pyrène	1,5
PCB	0,8
Dioxines PCDD/F	20
Valeurs limites en microorganismes d'intérêt sanitaire	seuil autorisé
Escherichia coli	somme 5 ech < 1000 dont 1 < 5000
Entérocoques	somme 5 ech < 1000 dont 1 < 5000
Salmonella	Absence
Inertes et impuretés	Valeurs limites
plastiques > 2 mm	3
Verres > 2 mm	3
Métaux > 2 mm	3
Plastiques + Verres + Métaux > 2 mm	5

DESTINATION DU COMPOST ISSU DES DCT

Compost normé (NFU44-051) est distribué gratuitement :

- Agriculteurs locaux fraction 30 mm
- Maraichers et pépiniéristes 10 mm

QUESTIONS DIVERSES



Ensemble, trions mieux, valorisons plus !

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

JEUDI 22 JUIN 2023